



## Casse moteur suite à vidange

Par **WillyPPN**, le **28/07/2019** à **19:48**

Bonjour, propriétaire d'un Kia Sportage de 2017 j'ai fait effectuer la révision des 30 000km chez norauto en avril 2019, en juin 2019 la veille de partir en vacances, le véhicule est tombé en panne.

Le bouchon de vidange n'avait pas été assez serré lors de la révision et toute l'huile s'est répandue sur la chaussée, provoquant dans le même temps la casse du moteur et du turbo.

Le véhicule a été remorqué au garage ayant effectué la révision et l'expert est passé le 8 juillet, depuis je suis toujours dans l'attente d'une décision.

De mon côté j'ai pris contact avec Kia qui m'a fourni un devis des réparations ( 21 000€ ) et un délai de 3 à 6 mois pour le remplacement du moteur faute de pièce disponible en Europe, il m'a d'ailleurs informé que la garantie 7 ans KIA ne serait pas conservé au vu du remplacement du moteur mais serait remplacé par une garantie classique "2 ans pièces et main d'oeuvre" ce qui ne serait pas acceptable du fait que le véhicule est en LOA.

Depuis mi juin j'enchaîne les journées posé en rtt et autre pour me rendre aux rendez vous, que ce soit avec l'expert, aller récupérer le véhicule de prêt etc.

Le véhicule gracieusement prêté par Norauto est un Renault Captur... autant vous dire que comparé au Sportage toute option on y perd au change et pas qu'un peu... on a du annulé toute nos vacances fautes d'un véhicule correct et suffisamment grand pour accueillir notre enfant et le chien.

Selon l'expert, Norauto proposerait sûrement de me racheter le véhicule en réglant à la société de location le restant dû du contrat.

Or moi de mon côté je me retrouve à continuer de payer la location de mon véhicule sans en avoir l'utilisation ( 370€ par mois, donc déjà deux mensualités ), à devoir également racheter un véhicule si il me le reprenne ( ce qui n'était absolument pas prévu dans nos finances ), mais surtout ma femme a absolument besoin d'une voiture pour transporter notre fils et aller travailler donc il faudra que j'achète le véhicule en urgence lors de la restitution du véhicule prêt.

Quelles sont les indemnités supplémentaires auxquelles nous pourrions avoir droit au vu du préjudice subi : annulation des vacances, véhicule trop petit même au quotidien, la poussette rentre à peine dans le coffre ...je ne demande pas des millions mais juste que notre situation soit indemnisée à sa juste valeur de façon à ce que l'on ne soit pas trop lésé et que l'achat d'un nouveau véhicule ne nous ruine pas ...